

La conjugaison du conditionnel

Le mode conditionnel comporte **trois temps**. Le présent et le passé 1^{ère} forme sont les plus courants.

Le conditionnel présent est formé à partir de l'infinitif du verbe à conjuguer, suivi des terminaisons de l'imparfait de l'indicatif.

Le mode conditionnel

- ✓ Le mode conditionnel comporte **trois temps**.
- ✓ Le présent du conditionnel est un temps simple. Les deux formes du passé sont des temps composés.

Le présent

✓ La règle générale

↪ On ajoute à l'infinitif les terminaisons de l'imparfait : **-ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient**.

- Exemples : je chanterais, tu finirais, il partirait, nous dormirions, vous fermeriez, elles mangeraient.

✓ Les cas particuliers

↪ Les verbes du 1^{er} groupe

↪ Pour les verbes en **-yer, -éer, -ier, -uer** et en **-ouer**, le **e** du radical ne s'entend pas.

- Exemples : Vous paieriez, tu créerais, je trierais, elle tuerait, nous louerions.

↪ Pour les verbes en **-yer**, le **y** se transforme en **i** devant le **e** muet.

- Exemples : Il ennuerait, nous noierions, vous broieriez, ils essuieraient.

↪ **Attention** : les verbes en **-ayer** peuvent conserver le **y**.

- Exemples : je paierais ou je payerais / tu égaierais ou tu égayerais.

↪ Les verbes en **-eler** et **-eter** peuvent soit doubler le **l** ou le **t**, soit prendre un accent grave à toutes les personnes.

- Exemples : J'appellerais, nous jetterions / J'achèterais, nous martèlerions.

↪ Les verbes du 3^e groupe

↪ Pour les verbes en **-re**, la règle de formation est la même, sauf que le **e** de l'infinitif disparaît.

- Exemples : je rendrais, tu croirais, elle prendrait, nous boirions, vous comprendriez, ils vendraient.

↪ De nombreux verbes de ce groupe présentent des variations de radical :

- Les verbes en **-ir**, comme **tenir, venir** et leurs composés : je viendrais, tu tiendrais...
- Les verbes en **-oir**, comme **savoir, valoir** : je vaudrais, tu saurais...
- Ou encore **vouloir** et **faire** : je voudrais, il ferait...

↪ Tous groupes confondus

↪ Les verbes suivants (et leurs composés) doublent le « **r** » et présentent des modifications de radical : **courir, quérir, pouvoir, voir, envoyer, mourir**.

- Exemples : je courrais, tu acquerrais, elle pourrait, nous verrions, vous enverriez, ils renverraient, je mourrais.

↪ Le présent du conditionnel se forme comme le futur de l'indicatif, mais avec les terminaisons de l'imparfait.

↪ **Attention** : ne pas les confondre, notamment à la 1^{re} personne du singulier et du pluriel.

- Exemple 1 : je mangerai (futur de l'indicatif) et je mangerais (présent du conditionnel) ;
- Exemple 2 : nous mangions (imparfait de l'indicatif) et nous mangerions (présent du conditionnel).

Le passé

✓ Le passé 1^{ère} forme

↪ On construit le passé 1^{ère} forme à l'aide de l'auxiliaire **avoir** (parfois de l'auxiliaire **être**) au présent du conditionnel et du participe passé du verbe que l'on veut conjuguer.

- Exemple 1 : Avec l'auxiliaire **avoir** - j'**aurais** compris, elle **aurait pu**, vous **auriez mangé** ;
- Exemple 2 : Avec l'auxiliaire **être** - tu **serais arrivé(e)**, nous **serions devenu(e)s**, ils **seraient arrivés**.

✓ Le passé 2^e forme

↪ Plus rare et plus « littéraire », le passé 2^e forme se construit à l'aide de l'auxiliaire **être** ou **avoir** au subjonctif imparfait et du participe passé du verbe que l'on veut conjuguer.

- Exemple 1 : Avec l'auxiliaire **avoir** - j'**eusse** aimé, il **eût pu**, vous **eussiez appris** ;
- Exemple 2 : Avec l'auxiliaire **être** - tu **fusses venu(e)**, nous **fussions parti(e)s**, elles **fussent allées**.